Image not found or type unknown

Vendre un bien en Algérie résidant en France (heritage à partager

Par **Samcats**, le **25/06/2016** à **22:39**

Bonjour Maître, je réside dans le nord de la France, entre Douai et Valenciennes et je cherche une personne de confiance qui puisse aider mon père ainsi que ses frères et soeurs ayant hérité de la maison familiale, leurs parents etant tous deux décédés. Et est-ce que la vente est retardée de beaucoup lorsqu'un frère sur 8 est contre celle-ci, sachant qu'il y a fait quelques travaux, pensant que le bien lui reviendrait.
Merci d'avance pour votre aide.
Samia

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés